Document 1.02.04.
Politique environnementale

Notre activité et notre responsabilité

Estoppey-Addor SA réalise des traitements de surface. Ces activités consomment de l'eau, de l'énergie et des produits chimiques. Elles génèrent des eaux usées, des déchets, des émissions dans l'air, de la chaleur et du bruit.

Nous estimons qu'une entreprise doit créer de la valeur tout en assumant le coût de la protection de l'environnement, pour ses produits comme pour ses prestations de services. Nous relevons ce défi écologique et le considérons comme une chance pour notre entreprise.

Domaine d'application

Cette politique s'applique à l'ensemble de nos sites, ainsi qu'à toutes nos activités, produits et prestations de services.

Nos engagements

La Direction s'engage, avec le soutien de l'ensemble des collaborateurs, à :

- **Prévenir la pollution** à la source et réduire nos émissions, nos rejets et nos déchets, y compris les nuisances liées au transport, au bruit, à la chaleur et aux vibrations.
- **Respecter nos obligations de conformité** : la législation environnementale suisse (fédérale, cantonale et communale), les autorisations qui nous sont délivrées et les autres exigences auxquelles nous avons souscrit.
- **Utiliser les ressources de manière responsable** : limiter notre consommation d'eau, d'énergie et de matières premières, ainsi que nos émissions de gaz à effet de serre.
- **Maîtriser les substances dangereuses** : limiter l'utilisation de substances nocives et privilégier, lorsque cela est techniquement possible et compatible avec les exigences de qualité et de sécurité, des produits et des procédés moins nocifs pour l'environnement.
- **Gérer nos déchets de manière responsable** : les éviter et les réduire à la source, les valoriser lorsque c'est possible et éliminer les déchets inévitables par des filières autorisées, conformément aux exigences légales en vigueur.
- **Améliorer continuellement** notre système de management environnemental (SME) et notre performance environnementale, en nous fixant chaque année des objectifs mesurables, en suivant nos indicateurs et en faisant évoluer nos technologies et nos pratiques.
- **Former et impliquer nos collaborateurs** : les sensibiliser aux enjeux environnementaux, les former et encourager leur participation.
- **Associer nos fournisseurs et sous-traitants** : attendre d'eux des exigences environnementales comparables aux nôtres et privilégier, à l'achat, les produits fabriqués de la manière la plus respectueuse de l'environnement.
- **Communiquer** cette politique et nos objectifs à nos collaborateurs (séances d'information, affichage) et la tenir à la disposition de nos clients et des autres parties intéressées, notamment sur notre site internet.

Notre démarche

Chaque année, nous analysons nos activités, nos produits et nos services afin d'identifier leurs aspects environnementaux (flux entrants et sortants), de déterminer ceux qui sont significatifs et de tenir compte des risques et des opportunités qui s'y rattachent. Cette analyse est complétée par des bilans spécifiques (eau, gaz, électricité, carburant, station d'épuration, marchandises dangereuses) et présentée à la Direction lors de la revue de direction.

Elle sert de base à la définition de nos objectifs environnementaux et de notre programme d'actions pour l'année suivante, dont nous contrôlons périodiquement l'avancement au moyen d'indicateurs. La Direction soutient cette démarche au plus haut niveau, met à disposition les ressources nécessaires et réexamine cette politique lors de la revue de direction.

Nos flux entrants et sortants
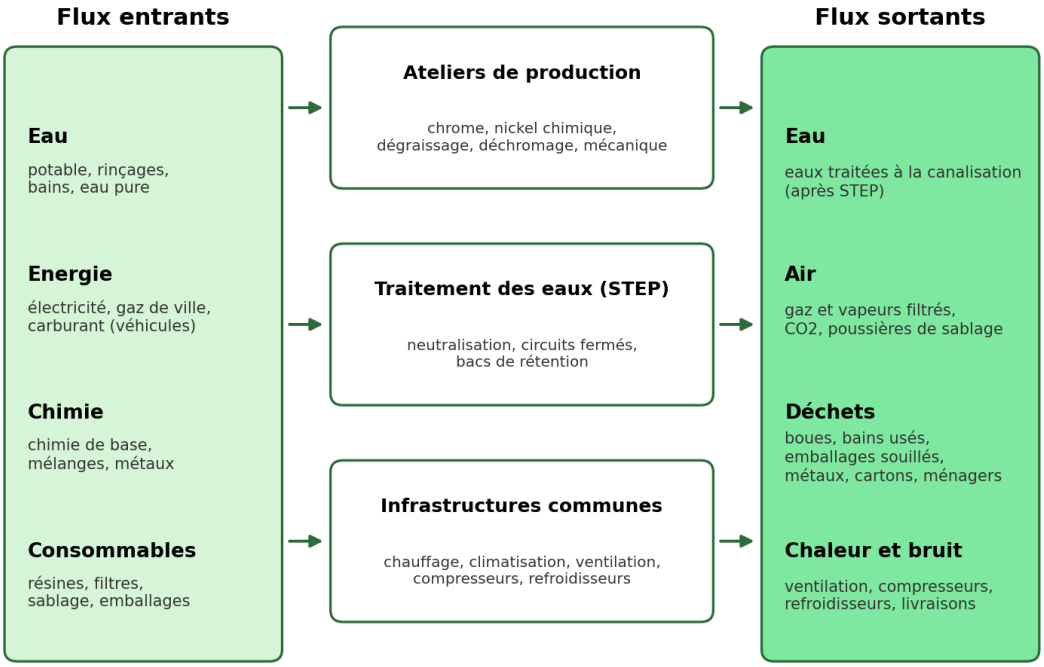
Aperçu simplifié des principaux flux pris en compte dans notre analyse :